

La Chronique de L'Oppidum

Journal d'information trimestriel de l'ASCOT - Numéro 115 - JUILLET 2020
ISSN 1168.7908 - Le numéro 3 € - Abonnement 10 € - Imprimerie spéciale ASCOT
Directeur de publication : Philippe Gras - Dépôt légal : troisième trimestre 2020

Pensez à
renouveler
votre adhésion
pour 2020 !



Association pour la Sauvegarde
des Côtes de Clermont-
Chanturgue

81 rue de Beaupeyras
63100 Clermont-Fd

Courriel : ascot@gergovie.fr

Sites internet
www.cotes-de-clermont.fr
www.gergovie.fr

Facebook
www.facebook.com/ASCOT63

L'ASCOT a 30 ans !

Le 1^{er} juillet 1990, Vincent Quintin, Daniel Lorin, Thierry Laurent, François Bodeau et Alain Anglaret déposaient les statuts de l'Association pour la sauvegarde des Côtes de Clermont-Chanturgue en préfecture (ne pas confondre « Alain » Anglaret avec « Yves »).

La Chronique N° 116, que vous recevrez bientôt, dresse à ce sujet un large historique des actions de l'ASCOT. Si les résultats obtenus par notre association sont évidemment indéniables, montrant ainsi sa grande utilité pour la préservation et la valorisation du site des Côtes, force est pourtant de constater qu'ils ne reflètent que très partiellement le travail considérable réalisé par les différentes personnes s'étant consacrées à l'ASCOT. De vieux combats comme l'aménagement de l'ancienne carrière, la création de chemins ouverts au public sur Chanturgue ou la lutte contre les nuisances (qui ne font d'ailleurs que s'accroître), n'ont, tant s'en faut, pas encore abouti !

La faute en revient principalement aux élus dont extrêmement peu – à vrai dire deux – se sont **réellement intéressés** aux Côtes depuis 30 ans et se sont de ce fait totalement impliqués dans des dossiers concernant le site. Ces oiseaux rares se nomment **Jean-Claude Sandouly**, maire de Nohanent jusqu'en 1995 (également actif au sein des défenseurs des Côtes avant la création de l'ASCOT), et **Christiane Jalicon**, élue municipale et communautaire.

La Panthère des Côtes

Siéger dans les groupes d'opposition ne donne évidemment pas le même poids que si on appartient aux groupes politiques majoritaires. Pourtant, s'appropriant plusieurs dossiers essentiels concernant la protection et la mise en valeur du site des Côtes (chemins sur Chanturgue, PLU de Clermont-Ferrand, Espace Naturel sensible, aménagement de la carrière...), Christiane Jalicon les a défendus avec compétence, opiniâtreté et talent, que ce soit au conseil municipal clermontois, à l'assemblée communautaire, dans différentes commissions ou en coulisses, ses interventions remarquées lui ayant valu le surnom de « Panthère des Côtes » ! L'actuel maire de Clermont-Ferrand et président de Clermont Auvergne Métropole (CAM) a même reconnu que Christiane était la seule élue à véritablement maîtriser le sujet des Côtes !

Malheureusement, Christiane Jalicon, membre du conseil d'administration de l'ASCOT, ne siègera pas, sauf imprévu, dans la nouvelle assemblée communautaire de CAM. Si elle figure bien dans le nouveau conseil municipal de Clermont-Ferrand, sa seule 8^{ème} place sur la liste de « la droite et du centre » ne lui a en effet pas permis de siéger à nouveau sur les bancs de la Métropole. Alors que les compétences des métropoles augmentent au détriment des communes, que des décisions essentielles concernant le site des Côtes seront prises au niveau de CAM (PLU intercommunal, ENS intercommunal...), a fortiori pour un site s'étalant sur cinq communes, l'absence de Christiane dans la nouvelle assemblée communautaire est un véritable coup dur pour l'ASCOT...

Que l'on soit bien clair ! L'ASCOT ne milite absolument pas pour le parti « Les Républicains » dont Christiane est membre. Les Côtes ne sont en effet ni bleues, ni rouges, ni roses, ni oranges, ni « vertes », et les différents membres du conseil d'administration de notre association sont d'ailleurs de sensibilité politique différente. Christiane était simplement la seule à réellement connaître et défendre les dossiers des Côtes à CAM, et l'ASCOT n'a jamais empêché et n'empêche aucun autre conseiller communautaire de l'imiter !

Mais que les tièdes, les hésitants, les indifférents au site des Côtes ne se rassurent pas pour autant. La Panthère des Côtes n'a pas fini de sortir ses « griffes » quand il s'agira de défendre son site d'élection !

SOMMAIRE

Éditorial.....	1
Actualités.....	2 à 9
- Municipales...	2 à 5
Billet Nature.....	10 à 11
Résultats du questionnaire.....	12 à 16
Adhésion/abonnement.	16

Actualités des Côtes



L'ASCOT et les Municipales / Conférence pour les Amis du Vieux Clermont / Les Rois des Côtes / Dépôts sauvages / Sondages « Rue de Bouys » / Jeudis de l'ASCOT / Merd'Art sur les Côtes / Défense des arbres / Maladie des abeilles.

L'ASCOT et les Municipales

Dans notre Chronique précédente, nous écrivions que l'ASCOT attendait « impatientement que la rétrocession soit effective ou actée avant les prochaines élections municipales », à propos de la délibération de Clermont Auvergne Métropole (CAM) sur l'acquisition du foncier de l'ancienne carrière de Durtol/Nohanent.

Le 20 février, Olivier Bianchi, président de CAM et maire de Clermont-Ferrand, nous informait par lettre (reproduite page 5) que ce processus d'acquisition nécessitait, au préalable, une vérification de l'état des sols : l'ASCOT a alors compris que cette rétrocession n'avait aucune chance de se concrétiser avant les échéances municipales.

Nous avons donc décidé d'informer les futurs conseillers métropolitains des tenants et aboutissants de ce dossier afin qu'ils poursuivent le travail engagé par leurs prédécesseurs.



*Belvédère de la Garlande, plus beau point de vue sur la Faille de Limagne, inscrite à l'UNESCO
Photographie de J.-L. Four / ASCOT – 22 février 2020*

C'est pourquoi nous avons tenu à proposer aux différents candidats des rencontres sur le terrain. Aux abords directs de l'espace de l'ancienne carrière, nous avons pu leur faire découvrir le belvédère de La Garlande, situé sur la commune de Durtol : c'est sans conteste le plus beau point de vue sur la Faille de Limagne (plus de 20 km visibles, de Volvic au nord au Puy Giroux au sud).

Ainsi, nous avons reçu les représentants des listes :

- BRENAS, BIANCHI (maire sortant) et FASQUEL le 22 février, FAIDY et MAXIMI le 27 février pour Clermont-Ferrand ;

- NEUVY (maire sortant) le 22 février et FENAILLE le 27 février pour Cébazat ;
- BERT le 12 mars pour Blanzat.

À noter que six des huit listes étaient représentées par leur tête de liste : J.-P. BRENAS, E. FAIDY, M. MAXIMI, F. NEUVY, G. FENAILLE et R. BERT.

Parallèlement, pour celles qui n'ont pu venir sur le terrain, nous leur avons communiqué une copie de la délibération de CAM, à l'occasion des réunions publiques qu'ils proposaient :

- CARMIER le 2 mars et SABRE (maire sortant) le 4 mars pour Durtol ;
- FRAILE le 12 mars pour Nohanent.

Enfin, nous sommes allés faire de même et échanger au local de campagne de la liste PASCUAL le 13 mars pour Blanzat.

Au total, avant ce premier tour des Municipales, nous avons pu rencontrer les représentants de douze des quinze listes candidates sur les cinq communes – Clermont-Ferrand, Cébazat, Blanzat, Nohanent et Durtol - concernées par le site des Côtes.

Les riches échanges nous font espérer une prise de conscience, pour tous nos interlocuteurs, de l'intérêt :

- de finaliser la demande de rétrocession du foncier engagée par CAM ;
- de poursuivre la protection du site (extension de l'ENS) et sa valorisation patrimoniale au regard de tous ses atouts : belvédères tant sur la Faille de Limagne que sur le bassin clermontois et la vallée du Bédât, biodiversité, biotopes variés, patrimoines vernaculaire et archéologique...

mais aussi de l'urgence de faire respecter les interdictions aux engins motorisés et de mettre fin aux dépôts sauvages qui affectent cet espace naturel de proximité.

À l'issue de ce premier tour, deux des cinq maires en place furent reconduits : Laurent GANET (Nohanent) et Flavien NEUVY (Cébazat) et deux nouveaux maires furent élus : Richard BERT (Blanzat) et François CARMIER (Durtol). Quant à Clermont-Ferrand, un second tour, initialement prévu le 22 mars, était nécessaire.

Mais deux jours après ce premier scrutin, le 17 mars, fut instauré en France un confinement obligatoire pour faire face à l'épidémie du COVID 19 : le second tour fut reporté.

Durant huit semaines, toutes nos activités furent paralysées, jusqu'à notre vie familiale qui fut bouleversée.

Pour l'ASCOT, cela s'est traduit par l'annulation de notre assemblée générale (programmée pour le 17 avril) et de toutes nos balades prévues dans le cadre des « Jeudis de l'ASCOT ».

Enfin, le « déconfinement » s'est enclenché le 11 mai ; le second tour des Municipales a été programmé pour le 28 juin : l'ASCOT s'est à nouveau immiscée dans la campagne électorale.

Nous avons invité les trois listes candidates de Clermont-Ferrand pour une balade « immersive » à Chanturgue, au cœur de l'Espace Naturel Sensible (ENS) du site des Côtes.



*Yves Poss présente le site de l'ENS à l'équipe de Jean-Pierre Brenas
Photographie de l'équipe J.-P. Brenas – 20 juin 2020*

L'objectif a été de montrer les réalités du terrain et de faire prendre conscience de l'urgence de rétablir l'état de droit sur certaines zones, avant de mettre en œuvre les différentes actions prioritaires du plan de gestion de l'ENS. Celui-ci a été voté à l'unanimité le 28/12/2018 par les élus clermontois.

En effet, l'ASCOT, tout comme l'AAMAC, mais aussi plusieurs riverains propriétaires ou locataires ont pu constater (et ceci depuis longtemps) de nombreux atteintes au droit de propriété, le non-respect des arrêtés municipaux « zéro moteur total nature », la récurrence des dépôts sauvages (gravats, encombrants, épaves d'autos brûlées, etc.) et des incendies.

C'est cette réalité-là qu'ont pu voir les représentants des deux listes ayant accepté notre invitation :

- pour la liste BIANCHI : N. BONNET et L. BEN SADOK le 19 juin ;
- pour la liste BRENAS : J.-P. BRENAS, C. PINET-TALLON, E. FAIDY, S. RENIE et Ch. JALICON le 20 juin.

À cette occasion, nous avons invité des représentants de l'AAMAC (association d'usagers du haut de la rue de Blanzat) et des riverains, propriétaires ou locataires, qui avaient contacté l'ASCOT pour faire part de leur agacement devant cette situation et de leurs démarches auprès des services de la ville.

Tous nos interlocuteurs furent bien convaincus qu'on ne pouvait laisser la situation en l'état, qu'il fallait réagir en réalisant les fermetures d'accès et les chicanes prévues dans le plan de gestion, mais aussi mettre en place une police de l'environnement efficace.

Le second tour a livré son verdict pour Clermont-Ferrand avec la reconduction d'Olivier BIANCHI à la mairie et à la Métropole : l'ASCOT sera fidèle à sa position et jugera les équipes en place sur ce qu'elles feront et pas sur des programmes.

Les Côtes ne sont ni rouges, ni bleues, ni vertes, ni orange, elles sont à tous ceux qui s'en préoccupent pour apporter des réponses concrètes aux nombreuses problématiques.

Pour être clair, l'ASCOT attend :

- la rétrocession effective à CAM de l'ensemble du foncier, objet de l'engagement de l'exploitant de l'ancienne carrière de Durtol/Nohanent ;
- par conséquent, l'abandon de tous les projets contraires aux orientations déjà votées : « vocation de parc rustique » et « pôle à potentiel récréatif ou touristique à renforcer » ;
- la concertation pour élaborer un projet conforme à ces orientations ;
- l'extension de l'ENS pour aboutir à un Espace Naturel Sensible Intercommunal sur l'ensemble du massif ;
- la réalisation des actions programmées dans le plan de gestion de l'ENS clermontois ;
- la mise en place d'une police de l'environnement efficace sur l'ensemble du site ;
- le rétablissement de l'état de droit ;
- la réalisation d'un réseau de sentiers sur le sommet du plateau de Chanturgue. (J.-L. A.)



Une des carcasses de voiture visibles pendant plus d'un an sur l'ENS des Côtes !

Photographie de J.-L. Amblard / ASCOT – juin 2020

Clermont-Ferrand, le 20 FEV. 2020



Direction de l'urbanisme – Service Action Foncière
Affaire suivie par : Laetitia FERRER/CJ
Tél. : 04 43 76 22 12 - lferrer@clermontmetropole.eu

Monsieur le Président
Association pour la Sauvegarde
des Côtes de Clermont-Chanturgue
81, rue de Beaupeyras
63100 CLERMONT-FERRAND

Objet : Acquisition de l'ancienne carrière de basalte

Monsieur le Président

Le Conseil métropolitain a délibéré le 20 décembre 2019 afin d'acquérir les parcelles de l'ancienne carrière de basalte situées à Nohanent et Durtol pour un euro symbolique, conformément aux propositions de vente manifestées en 1997 par la société représentée par M. Jacques Chambon. Afin de rendre effective l'acquisition de l'ancienne carrière, il est désormais nécessaire de procéder à la vérification de l'état des sols des parcelles cédées.

Une fois les vérifications réalisées, le Service Action Foncière de Clermont Auvergne Métropole préparera sous quinzaine le dossier pour l'envoyer au notaire désigné dans cette affaire.

A réception, le notaire effectuera les demandes de pièces nécessaires à la réalisation de l'acte authentique de vente. Dès réception de l'intégralité des pièces réceptionnées, soit dans un délai de 3 à 4 mois minimum, le notaire procédera à la rédaction de l'acte et transmettra le projet pour relecture par les parties respectives.

Un rendez-vous sera alors fixé par le notaire afin de procéder à la signature de l'acte authentique de vente.

Dans cette attente, les services de la Métropole se tiennent à votre disposition pour toute question.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Olivier Bianchi

Conférence de l'ASCOT pour les Amis du Vieux Clermont

Les « Amis du Vieux Clermont » – association fondée en 1957 – a pour but de diffuser des connaissances sur le Clermont et l'Auvergne historique : <https://amisduvieuxclermont.monsite-orange.fr>. Elle organise ainsi régulièrement des conférences.

Pour la première de l'année, le dimanche 12 janvier au matin, la présidente Anne-Sophie Simonet avait invité Jean-Louis Amblard à parler de l'ASCOT et du site des Côtes. À l'aide d'un diaporama très pédagogique, Jean-Louis a choisi de présenter le site des Côtes sous ses aspects géographique et géologique. Hélène Vaissaire et Philippe Gras étaient également présents pour l'ASCOT, sans oublier Christiane Jalicon, qui fait partie du conseil d'administration des deux associations. La matinée s'est agréablement terminée avec la galette des rois et le verre de l'amitié. Un grand merci aux Amis du Vieux Clermont. (P. G.)

Les Rois des Côtes

Le jeudi 21 janvier, en fin d'après-midi, les membres actifs de l'ASCOT se sont réunis pour tirer les rois (voir l'article de La Montagne et la photo de Laurent Roddier ci-contre). Avant de partager la galette, Jean-Louis Amblard a commenté un très intéressant diaporama portant sur l'avancée de la carrière des Côtes, du commencement de son exploitation jusqu'à la cessation de son activité. Les photos aériennes proposées provenaient du site de l'IGN « Géoportail » <https://www.geoportail.gouv.fr> sur lequel est notamment disponible une riche photothèque de vues aériennes anciennes. (P. G.)



Photos inédites de l'histoire de la carrière

La galette des Rois tirant son origine des saturnales (fêtes romaines), l'Ascot ne peut échapper à la tradition.

C'est ainsi que l'association a présenté ses vœux à ses membres les plus actifs autour de la célèbre pâtisserie. En préambule, un diaporama, compilation d'un grand nombre de photos aériennes de l'IGN, a permis de remonter le temps sur plus de soixante-dix ans.

Le fil conducteur de cette succession de photos était la carrière de Durtol/Nohanent, des débuts de son exploitation jusqu'à maintenant. On pouvait



ASCOT. Une réunion qui a permis de remonter le temps sur plus de soixante-dix ans

constater, au fil de la projection, que l'extraction de basalte durant cinquante ans a considérablement modifié le paysage et l'environnement de cette par-

tie du plateau des Côtes de Clermont. Si, quinze ans après l'arrêt de l'exploitation de la carrière, la nature a reconquis ce vaste espace (60 ha), il n'en

reste pas moins que son avenir, comme celui de l'ensemble du massif des Côtes, pose encore problème et préoccupe tout particulièrement l'Ascot. ■

Nos concitoyens dénoncent les dépôts sauvages (suite – mais pas fin ?)

Nous faisons état dans nos Chroniques précédentes des actions de concitoyens qui, comme nous et l'AAMAC, dénonçaient les dépôts sauvages qui gangrénait certaines zones du site des Côtes : chemin de la Fontcimagne, abords de Chanturgue ou du puy de Var, mais aussi le long de la route qui mène à la tour télécom.

Nous écrivions qu'il était urgent de prendre des mesures efficaces !

Eh bien 10 mois plus tard, si certains dépôts ont été récemment pris en charge, celui situé aux abords de l'ancienne carrière de Chanturgue était toujours là, au cœur de l'Espace Naturel Sensible du site des Côtes ! Il s'était même « enrichi », depuis quelques mois, de deux magnifiques épaves incendiées le long du sentier balisé.

Il a paru tout à fait anormal à quelques riverains, propriétaires et locataires, que cette situation, malgré une période de confinement, perdure depuis si longtemps. Ulcérés, ils s'en sont émus auprès des services de la Ville et ont pris contact avec l'ASCOT.

Après leur avoir communiqué des informations sur le plan de gestion de l'ENS, nous avons décidé d'organiser, les 19 et 20 juin, une balade « immersive » pour les trois listes candidates aux Municipales en y invitant tous les protagonistes : représentants des riverains et, bien sûr, de l'AAMAC (cf. ce numéro pp. 3-4).

Et miracle : le 25 juin, quelques jours avant le second tour des Municipales, les véhicules étaient enfin enlevés du paysage par la fourrière !

Mais toujours rien pour la décharge sauvage sur le flanc nord de Chanturgue !

Sauf l'implantation d'un nouveau panneau d'interdiction, à quelques mètres de l'ancien panneau...

Voir à ce sujet notre page facebook :

<https://www.facebook.com/ASCOT63/posts/2347717872199410> (J.-L. A.)



*Démontage de l'exposition « Voitures cramées sur Chanturgue »
Photographie de J. -L. Amblard / ASCOT - 25 juin 2020*

Diagnostic archéologique rue de Bouys

Sur un terrain où seront bientôt construits plusieurs bâtiments d'habitation, des sondages de diagnostic archéologique ont été réalisés par l'INRAP du 27 janvier au 4 février 2020 à l'extrémité occidentale de la rue de Bouys, située au pied du versant sud-ouest du plateau des Côtes, dans un secteur particulièrement riche en découvertes pour des périodes allant du Néolithique au Moyen âge (le prochain parcours archéologique imaginé par l'ASCOT a justement pour but de mettre en exergue ce riche patrimoine).

Les vestiges mis au jour appartiennent à trois périodes : Néolithique final, âge du Fer et époque gallo-romaine. Pour cette dernière période, un important réseau de canalisation a été mis en évidence. Nous espérons pouvoir vous exposer plus en détails ces découvertes dans la Chronique à paraître en septembre. (P. G)



*Extrémité ouest de la rue de Bouys
Photographie de P. Gras / ASCOT – hiver 2015*

Les « Jeudis de l'ASCOT », le retour

Après l'annulation des balades programmées de ce printemps, le cycle reprend ce mois de juillet en tenant compte des mesures sanitaires en vigueur, notamment pour ce qui concerne l'effectif maximum du groupe fixé à 10 personnes (cf. annonce ci-contre par J.-L. Four).

Embarquez donc pour une lecture de paysages et découvrez, à partir du belvédère de La Garlande, l'histoire géologique du bassin clermontois : de la formation de la Faille de Limagne aux différentes phases d'activités volcaniques.

Informations sur notre page facebook :

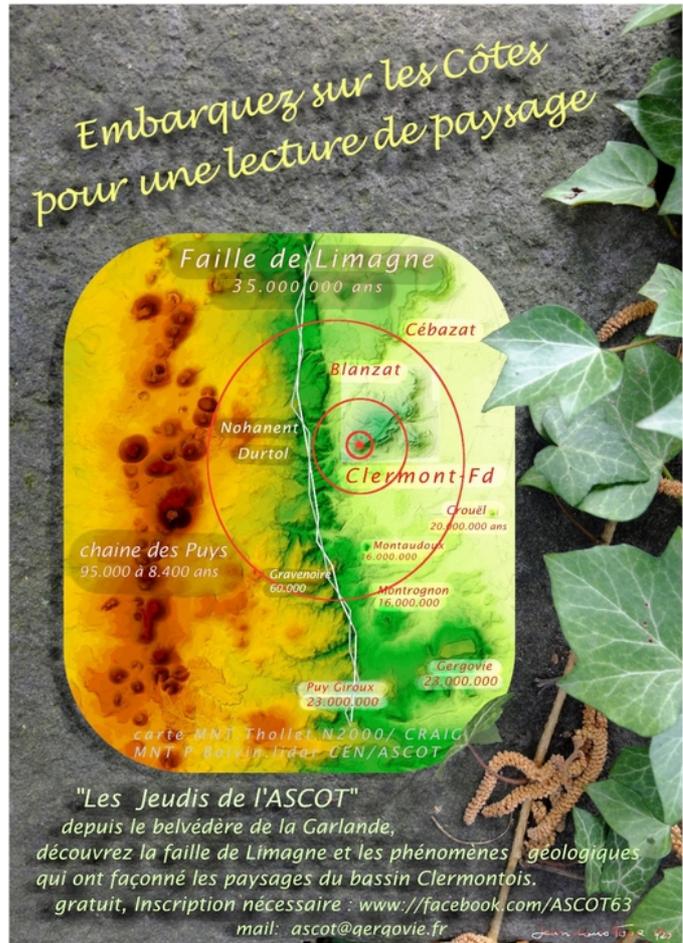
<https://www.facebook.com/events/481232566091259/>

Prochaines dates les 23 et 30 juillet de 18 h à 20 h.
Réservation conseillée au 06.99.08.45.32. (J.-L. A.)

Horizon « Merd'Art » sur les Côtes

On connaissait le concept du « Land Art » (art du paysage), le festival d'art contemporain « Horizons Sancy » (du 11 juillet au 1^{er} novembre 2020).

Venez également découvrir quelques œuvres d'art en pleine nature sur les Côtes de Clermont, uniquement réalisées avec des déchets (non recyclés). C'est le festival « Merd'Art » toute l'année sur des emplacements réservés, à seulement quelques minutes de la place de Jaude ! Pour vous appâter, quelques œuvres « éphémères », ou pas, en exclusivité dans cette Chronique (photos de J.-L. Amblard / ASCOT – 2020). (J.-L. A.)



Défense des arbres

Curieusement, sur les Côtes de Clermont, le boulevard panoramique se termine où finit la rue des bouleaux : les deux voies s'emboîtent, en quelque sorte.

Et, juste à la jonction, un bel arbre domine le trottoir et la voie publique. Ce **Sophora du Japon** (*Sophora japonica* L.) apporte son ombrage bien plus abondamment que les quelques érables installés plus loin sur le boulevard, et qui ont bien des difficultés à s'installer. À la fin de l'été, il fleurit abondamment, attirant tous les insectes pollinisateurs des environs. Ils recueillent le nectar jusque sur les pièces florales tombées au sol : cette manne leur est précieuse au moment où doivent s'engranger les réserves hivernales.

On dit qu'en Chine, l'on tirait de ces fleurs tinctoriales la couleur jaune destinée aux soieries réservées à la famille impériale. Mais cet arbre est dans une propriété privée : celle dont les deux pilastres d'entrée est ornée des têtes des précédents propriétaires. La parcelle est à présent lotie, et cinq villas sont incessamment attendues.

Le permis de construire prévoit-il de préserver ce sophora ? Au moment où Clermont devrait devenir « ville verte », et où de multiples plantations sont prévues, ne serait-il pas important de maintenir en priorité les beaux arbres en place ? (*à suivre*) (Y. P.)



Sophora du Japon sur les Côtes de Clermont
Photographie d'Y. Pous / ASCOT – 2020

Maladie des abeilles

Depuis l'année dernière, les abeilles de la région clermontoise sont affectées par une maladie grave et particulièrement contagieuse : la loque américaine.

L'agent en cause est une bactérie, *Paenibacillus larvae*, dont la spore est introduite par une abeille nourrice dans la gelée larvaire : de là, elle passe ensuite dans l'hémolymphe de la larve, où se développe la bactérie. Le couvain en meurt, et dans les cadavres desséchés subsistent des dizaines de millions de spores, qui se disséminent dans la ruche et dans l'environnement. Ces spores sont d'une extrême résistance, plusieurs dizaines d'années en milieu sec...

En raison de sa dangerosité, cette maladie est réglementée en Union européenne et en France. Après plusieurs autres communes des environs, Clermont Ferrand est touché. Un arrêté préfectoral portant déclaration d'infection a été pris le 4 mars 2020¹ pour un rucher à Trémonteix : en conséquence, une zone de protection d'un rayon de 3 km, et une zone de surveillance sur 2 km de plus, ont été décidées par la Direction départementale de protection des populations (DDPP) : tout le territoire des Côtes de Clermont est compris dans ce périmètre, où les déplacements de ruches, en entrée comme en sortie, sont soumis à autorisation préalable. Dans la zone de protection, chaque rucher fait l'objet d'un examen clinique par un vétérinaire, mandaté par l'administration, pour vérifier son état sanitaire.

La levée de l'arrêté ne pourra intervenir qu'après constatation de la disparition de la maladie.

Il convient de noter que cette maladie est spécifique à l'abeille domestique, et n'affecte pas les autres insectes. (Y. P.)



Abeille recueillant le pollen sur un Millepertuis
Photographie d'Y. Pous / ASCOT – 2020

¹Arrêté préfectoral DDPP/SVPAE N°20-043 portant définition d'une zone réglementée autour de foyers de loque américaine.

Rencontres printanières

Sur les Côtes de Clermont, il n'était guère possible d'évoquer le printemps silencieux¹: seul le fond sonore des adeptes du cross motorisé avait disparu. Pendant le confinement, les oiseaux se sont exprimés mieux que jamais, en profitant de la tranquillité liée à la baisse de fréquentation.

Cela n'a duré qu'un temps...

Mais les privilégiés, les proches voisins qui ont pu parcourir ces derniers mois les sentiers ont pu faire de belles rencontres.

Le billet Nature
d'Yves Poss

L'orvet commun (*Anguis fragilis*) profitait d'une tache de soleil sur la terre battue du plateau pour se trouver un peu de chaleur: l'arrivée du promeneur, la vibration du sol l'a dérangé, et ce lézard sans pattes, tube d'acier poli d'une étonnante souplesse, s'est évanoui dans les herbes. Fréquemment confondu avec les serpents, il est totalement inoffensif: il chasse au sol et parfois dans le sol de petits animaux de taille adaptée, principalement des invertébrés, escargots, larves d'insectes, cloportes ou limaces, pour se nourrir. Il est donc plutôt un bon auxiliaire dans le jardin.



**Attention ! Ce reptile n'est pas un serpent
mais un lézard...**

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Orvet>,
consulté le 16 juin 2020

Sur un tas de pierres est surpris un lézard vert (*Lacerta bilineata*): lui aussi a besoin de chaleur, son optimum de température est autour de 30°C. Sa longueur totale varie de 20 à 35 cm, le mâle a la gorge d'un beau bleu turquoise à l'époque de la reproduction, d'autant plus intense qu'il est un individu dominant, ou que la compétition pour se reproduire est âpre. La femelle a tout le corps du beau vert caractéristique de l'espèce, ou peut être plus contrastée, et lignée de blanc ou de noir. Ce limbert, pour évoquer son nom d'origine provençale, est dépendant d'un couvert végétal assez frais, en lisière de bois et forêts, dans les clairières ou dans les prairies, bords de chemins ou talus. Il se nourrit également de divers invertébrés, préférant les insectes et surtout les coléoptères. Il consomme parfois la pulpe des fruits tombés au sol.

Il peut mordre fortement quand on le manipule: à ce propos, il faut lire la nouvelle de Louis Pergaud, « Le murger de la guerre »², qui décrit la bataille entre la vipère et le lézard vert, entre Maledent et Piétors: celui-ci soignerait l'atteinte du venin en se roulant sur une feuille de bouillon-blanc (*Molène ssp.*, *Verbascum thapsus*). L'observation d'un tel combat devrait aussi être possible sur les Côtes, puisque les vipères y sont présentes, débordant parfois jusqu'aux jardins en contrebas: les résidents les y accueillent sans aucun plaisir.



Lézard vert

Photographie d'Y. Poss / ASCOT – 2020

http://www1.onf.fr/activites_nature/sommaire/decouvrir/animaux/amphibiens_reptiles/reptiles/20071031-131501-635343/@@index.html (consulté le 16 juin 2020).

¹Le printemps silencieux, de Rachel Carson, est le livre qui a entraîné l'interdiction du DDT aux États unis: il dénonçait les dégâts des pesticides sur le monde vivant, et en particulier l'extinction des oiseaux... Et la disparition de leurs chants.

²Le murger de la guerre, dans *De Goupil à Margot*, 1910, recueil de nouvelles de Louis Pergaud. Un murger est un tas de pierre entre les champs, en patois jurassien.

Lorsque le printemps s'est mieux installé, arrivent les orchidées : leur diversité est telle qu'elles ont pu être décrites dans une brochure¹, qui précise les promenades qui permettent de les découvrir. C'est une magie que de les admirer. Que ce soit, en vision lointaine, la tache rose des orchis pyramidaux au milieu d'une prairie, ou, en vision rapprochée, les fins dessins sur le labelle d'un ophrys. Sans omettre de repérer à plusieurs mètres de distance l'orchis à odeur de bouc : chacun peut apprécier, selon sa sensibilité, la pertinence du nom qui lui a été donné...

Par la vue, l'odorat, l'écoute, voire le goût et le toucher, chaque balade sur les Côtes apporte son lot de découvertes.



Orchis frelon

Photographie d'Y. Pous / ASCOT – 2020

« Kss !... Sss ! Pff ! Pff ! Ah c'était ainsi ! Maledent frétille de rage ; la colère abolissait l'effroi. En un instant le fouet vivant se déroula et la tête sifflante se dressa devant Piétors.

Le lézard, arrêté par cette menace terrible, sembla se figer sur la pierre plate où il était alors, dominant la vipère, mais par degrés, une colère frénétique l'envahissant aussi, les yeux fixes, la gorge frémissante et la gueule ouverte, il fit tête à son ennemie.

Toutes les colères des temps jadis, les souvenirs de toutes les batailles, les cicatrices de toutes les morsures lui rappelaient sa vieille haine, massant des énergies compactes en son crâne étroit, tandis que Maledent, de rage, pouffait et sifflait, la gueule ouverte, les crochets dardés, la langue vibrante.

Piétors vit la tête plate s'avancer, sortant petit à petit de la coulisse vivante des anneaux repliés. Il ne bougeait encore pas, mais quand elle fut à son niveau et toute proche, il s'appuya sur sa queue et ses pattes de derrière comme sur un trépied et se dressa, lui aussi prêt à bondir. »

(extrait du combat entre Maledent la vipère et Piétors le lézard vert)



Orchis à odeur de bouc, non loin du fanum gallo-romain

Photographie d'Y. Pous / ASCOT – 2020



Orchis pyramidal

Photographie d'Y. Pous / ASCOT – 2020

¹Les orchidées des Côtes de Clermont-Ferrand, dirigé par Elisabeth Cartoux, Presses universitaires Blaise Pascal, 2016 (en vente à l'ASCOT – cf. Chronique N° 101 pp. 6-7 : www.ergovie.fr/htmlfr/documents/N101.pdf).

Résultats du questionnaire sur la Chronique

Membres de l'ASCOT ou autres destinataires de la Chronique, vous avez reçu en septembre ou novembre dernier un questionnaire destiné à donner votre avis sur le journal d'information de l'ASCOT. Ce questionnaire se place dans une réflexion sur les moyens de communication et d'information de notre association, dont *La Chronique de l'Oppidum* est évidemment un maillon essentiel. Vous trouverez ci-dessous les résultats aux différentes questions, sous forme de tableaux, suivi de quelques commentaires.

QUESTION n° 1 (une seule réponse possible)

Réception de <i>La Chronique de l'Oppidum</i>		
Je reçois <i>La Chronique de l'Oppidum</i> en tant que membre de l'ASCOT (j'ai cotisé en 2018 ou 2019)	34	74 %
Je reçois <i>La Chronique de l'Oppidum</i> en tant qu' ancien membre de l'ASCOT ou simple abonné	1	2 %
Je reçois <i>La Chronique de l'Oppidum</i> en tant qu' élu, à titre professionnel ou en raison de mon activité (liée à l'archéologie, l'environnement, l'urbanisme, etc.)	3	7 %
Je reçois <i>La Chronique de l'Oppidum</i> suite à une visite ou une manifestation organisée par l'ASCOT, ou en raison de contacts avec l'ASCOT	8	17 %

QUESTION n° 2 (une seule réponse possible)

Lecture de <i>La Chronique de l'Oppidum</i>		
Je ne consulte pas <i>La Chronique de l'Oppidum</i>	0	0 %
Je jette rapidement un œil sur <i>La Chronique de l'Oppidum</i>	1	2 %
Je lis partiellement <i>La Chronique de l'Oppidum</i> (je la consulte et lis les textes qui m'intéressent)	13	28 %
Je lis entièrement <i>La Chronique de l'Oppidum</i>	32	70 %

La question 3 (ci-dessous) s'adresse uniquement à celles et ceux ayant répondu « je ne consulte pas *La Chronique de l'Oppidum* » ou « je jette rapidement un œil sur *La Chronique de l'Oppidum* » à la question 2.

QUESTION n° 3 (une ou plusieurs réponses possibles)

Je ne lis pas <i>La Chronique de l'Oppidum</i> parce que	
le site des Côtes de Clermont/Chanturgue ne m'intéresse pas ou peu	0
les thèmes abordés (archéologie, environnement, Gergovie...) ne m'intéressent pas ou peu	0
je n'ai guère le temps	0
la présentation, l'aspect, la longueur et/ou la densité des textes ne m'incitent pas à la lire	1

Les questions suivantes (4 à 10) s'adressent uniquement aux personnes ayant répondu « je lis partiellement » ou « je lis entièrement » *La Chronique de l'Oppidum* à la question 2.

QUESTION n° 4 (une seule réponse possible)

Qualité de l'écriture et du français de <i>La Chronique de l'Oppidum</i>		
Je trouve les textes de <i>La Chronique de l'Oppidum</i> très bien écrits et clairs	25	56 %
Je trouve les textes de <i>La Chronique de l'Oppidum</i> correctement écrits et assez clairs	18	40 %
Je trouve les textes de <i>La Chronique de l'Oppidum</i> médiocrement écrits et peu clairs (ou je trouve que certains textes sont clairs et bien écrits, d'autres mal écrits et confus)	2	4 %
Je trouve les textes de <i>La Chronique de l'Oppidum</i> mal écrits et confus	0	0 %

QUESTION n° 5 (une seule réponse possible)

Organisation de <i>La Chronique de l'Oppidum</i> <i>L'organisation actuelle de <i>La Chronique de l'Oppidum</i>, telle qu'elle est depuis deux ans, comprenant un éditorial, une partie « actualités des Côtes », une rubrique sur la biodiversité (Billet Nature), plus un ou plusieurs articles de fond vous convient-elle ?</i>		
L'organisation actuelle me convient tout à fait	35	80 %
L'organisation actuelle va dans le bon sens , mais il faudrait que <i>La Chronique de l'Oppidum</i> soit encore mieux structurée (avec, par exemple, davantage de rubriques régulières)	8	18 %
L'organisation actuelle ne me convient pas	0	0 %
Je n'ai pas (ou guère) remarqué de changement dans <i>La Chronique de l'Oppidum</i> depuis deux ans	1	2 %

QUESTION n° 6 (une ou plusieurs réponses possibles)

Souhaits		
Je souhaiterais que <i>La Chronique de l'Oppidum</i> comporte moins de pages	2	4 %
Je souhaiterais que les articles de <i>La Chronique de l'Oppidum</i> soient moins touffus et moins détaillés	4	9 %
Je souhaiterais que <i>La Chronique de l'Oppidum</i> soit mieux présentée, plus aérée	10	22 %
Je souhaiterais que <i>La Chronique de l'Oppidum</i> comporte plus d'illustrations (photos, dessins...)	16	36 %
Je souhaiterais que <i>La Chronique de l'Oppidum</i> soit en couleur (si vous recevez <i>La Chronique</i> <u>uniquement en version papier</u> donc en noir et blanc)	1	2 %
Je souhaiterais que <i>La Chronique de l'Oppidum</i> me soit également envoyé en version papier (si vous recevez <i>La Chronique</i> <u>uniquement par mail</u>)	2	4 %
Je n'ai aucun de ces souhaits	16	36 %

QUESTION n° 7 (une seule réponse possible)

Informations diffusées par <i>La Chronique de l'Oppidum</i> <i>Sur l'actualité et les sujets concernant les Côtes et l'ASCOT, j'estime que je suis</i>		
Très bien informé(e)	24	53 %
Correctement informé(e)	20	45 %
Moyennement informé(e)	1	2 %
Mal informé(e)	0	0 %

QUESTION n° 8 :

Thèmes abordés dans *La Chronique de l'Oppidum*.

Par ordre de préférence, classez de 1 à 4 les thèmes abordés dans *La Chronique de l'Oppidum* (ex æquo possibles) :

- _ L'**archéologie**.
- _ L'**environnement** au sens large (mise en valeur et aménagement du site, urbanisme, lutte contre les nuisances, etc.).
- _ La question de **Gergovie**.
- _ La **biodiversité**, la **flore**, la **faune**, les **milieux naturels**.

Préférence pour les thèmes abordés dans la Chronique (en nombre de points) (4 pts pour le 1 ^{er} , 3 pts pour le 2 ^{ème} , 2 pts pour le 3 ^{ème} , 1 pt pour le 4 ^{ème})	
Archéologie	136
Environnement	118
Gergovie	104
Biodiversité, flore, faune, milieux naturels	91

Thème préféré (nombre de places de numéro 1, ex-æquo possibles)	
Archéologie	20
Environnement	12
Gergovie	12
Biodiversité, flore, faune, milieux naturels	3

Thème le moins apprécié (nombre de places de numéro 4)	
Archéologie	4
Environnement	5
Gergovie	15
Biodiversité, flore, faune, milieux naturels	17

Préférence pour les thèmes « historiques » (archéologie, Gergovie) ou « environnementaux » (environnement, biodiversité), classés aux deux premières places			
Archéologie – Gergovie	19	42 %	67 %
Environnement – Biodiversité	11	25 %	
Autres préférences	15	33 %	

QUESTION n° 9 (une ou plusieurs réponses possibles)

Thèmes que vous aimeriez voir davantage aborder dans <i>La Chronique de l'Oppidum</i>		
Je souhaiterais que davantage d'articles soient consacrés à l' archéologie du site des Côtes	22	49 %
Je souhaiterais que davantage d'articles soient consacrés à l' archéologie du bassin clermontois et d'autres sites ayant un rapport géographique et/ou thématique avec celui des Côtes	26	58 %
Je souhaiterais que davantage d'articles soient consacrés aux problématiques environnementales des Côtes (mise en valeur et aménagement du site, urbanisme, lutte contre les nuisances, etc.)	18	40 %
Je souhaiterais que davantage d'articles soient consacrés à la question de Gergovie	19	42 %
Je souhaiterais que davantage d'articles soient consacrés à la géologie	11	24 %
Je souhaiterais que davantage d'articles soient consacrés à la flore	8	18 %
Je souhaiterais que davantage d'articles soient consacrés à la faune	8	18 %
Je souhaiterais que davantage d'articles soient consacrés aux cabanes et murs en pierre sèche	12	27 %
Je souhaiterais que davantage d'articles soient consacrés à un autre ou d'autres thèmes	3	7 %
Je n'ai aucun de ces souhaits	4	9 %

QUESTION n° 10 (une seule réponse possible)

Périodicité de <i>La Chronique de l'Oppidum</i> <i>Depuis ses débuts, La Chronique de l'Oppidum paraît de manière trimestrielle (4 numéros par an). Cette périodicité vous paraît-elle adaptée ou préféreriez-vous une périodicité différente ?</i>		
La parution trimestrielle actuelle me paraît tout à fait adaptée (ou me satisfait pour le mieux, une parution plus rapprochée, bimestrielle ou mensuelle, ne pouvant être envisagée)	30	70 %
Une parution quadrimestrielle (3 numéros par an) me paraîtrait plus adaptée	2	4 %
Une parution semestrielle (2 numéros par an) me paraîtrait plus adaptée	3	7 %
La périodicité m'importe peu	8	19 %

QUESTION n° 11 (une ou plusieurs réponses possibles)

Sites Internet de l'ASCOT <i>Vous êtes-vous déjà connectés sur les sites Internet de l'ASCOT ?</i>		
Je me suis déjà connecté à gergovie.fr	13	29 %
Je me suis déjà connecté à cotes-de-clermont.fr	17	38 %
Je me suis déjà connecté à la page facebook de l'ASCOT : facebook.com/ASCOT63	4	9 %
Je ne me suis jamais connecté à un de ces sites	22	49 %

Commentaires :

Les résultats de ce questionnaire nous amènent à faire les commentaires suivants :

- Si le nombre de réponses au questionnaire (46 – cf. question n° 1) est très faible par rapport au nombre de personnes recevant la Chronique (environ 450), le nombre d'adhérents ayant répondu au questionnaire est néanmoins correct : 34 retours pour 103 cotisants en 2020 ; les 13 membres du conseil d'administration de

l'ASCOT n'étant du reste pas appelés à répondre à ce questionnaire. 38 % des membres de l'ASCOT sollicités pour donner leur avis l'ont donc retourné.

- Les destinataires recevant la Chronique par courrier ont nettement plus répondu (34) que ceux à qui elle est envoyée par Internet (12), ce qui, indirectement, pourrait signifier que la version papier de la Chronique, pourtant en noir et blanc, est davantage consultée que sa version électronique.
- Seulement 3 personnes recevant la Chronique à titre d'élu, professionnel ou en raison de leur activité liée à l'environnement ou à l'archéologie ont répondu au questionnaire. Cela montre-t-il que la Chronique est globalement peu lue par ces personnes ? Les avis sont partagés au sein du conseil d'administration de l'ASCOT (cf. question n° 1).
- Les résultats du questionnaire ne sont donc pas représentatifs des destinataires de la Chronique mais simplement des membres fidèles de l'ASCOT et des lecteurs assidus de la Chronique.
- Ces derniers trouvent que la Chronique est bien écrite (cf. question n° 4), bien structurée (cf. question n° 5), se considèrent globalement bien informés (cf. question n° 7) et se positionnent très majoritairement pour le maintien de sa parution trimestrielle (cf. question n° 10).

Plus des 2/3 lisent entièrement la Chronique (cf. question n° 2).

En ce qui concerne leurs souhaits pour la Chronique, 36 % n'ont aucun souhait, 36 % voudraient plus d'illustrations et 22 % aimeraient qu'elle soit mieux présentée et/ou plus aérée. Ils ne trouvent pas la Chronique trop longue, ni certains articles trop détaillés (cf. question n° 6).

Leur thème favori est clairement l'archéologie, suivi de l'environnement (cf. question n° 8).

Une partie importante d'entre eux voudrait davantage d'articles sur l'archéologie du bassin clermontois (58 %), ainsi que sur les thèmes qui sont déjà les plus abordés (archéologie des Côtes 49 %, environnement 40 %, Gergovie 42 %) (cf. question n° 9).

Enfin, la moitié d'entre eux ne s'est jamais connectée à un de nos sites Internet et extrêmement peu à notre page Facebook (cf. question n° 11). Les lecteurs de la Chronique ne correspondent pas forcément aux internautes visitant les sites de notre association : les différents moyens d'information de l'ASCOT sont donc complémentaires.

- Au final, les lecteurs fidèles sont globalement satisfaits de la Chronique, nous donnant de ce fait peu de pistes pour son amélioration, y compris dans les commentaires accompagnant le questionnaire, sinon qu'il faudrait qu'elle soit, pour une forte minorité d'entre eux, un peu plus aérée et illustrée.

Une nouvelle formule de la Chronique, qu'elle soit légèrement toilettée ou entièrement revue par rapport à l'ancienne, verra prochainement le jour, notre but étant à la fois que notre journal d'information continue à satisfaire nos membres et lecteurs fidèles, et qu'elle touche davantage ses autres destinataires, afin que l'intérêt pour le site des Côtes et les idées de l'ASCOT soient mieux appréhendés.

« La Chronique de L'Oppidum » N° 115 – Juillet 2020

Journal d'information trimestriel de l'ASCOT – Directeur de publication, rédacteur en chef : Philippe Gras.

Anciens directeurs de publication : Vincent Quintin (1991-2002) – Yves Anglaret (2002-2014).

Ont collaboré à ce numéro :

Textes : Éditorial (Philippe Gras) / Actualités des Côtes (Jean-Louis Amblard, Philippe Gras, Yves Poss) / Le billet Nature (Yves Poss) / Résultats du questionnaire sur la Chronique (Philippe Gras).

Réalisation informatique : Philippe Gras.

Adhésion à l'ASCOT

✉ 81, rue de Beaupeyras - 63100 Clermont-Ferrand

O **Souhaite adhérer à l'ASCOT** (règlement par chèque à l'ordre de ASCOT). Une carte d'adhérent et un reçu fiscal me seront adressés en retour. **Comprend l'abonnement à « La Chronique de l'Oppidum » (4 numéros par an).**

Adhésion annuelle : 20 €

ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue

Membre bienfaiteur : 40 € ou plus

aux articles 200 et 238 bis du CGI

O Souhaite simplement s'abonner à « La Chronique de l'Oppidum ». Ci-joint mon règlement de 10 € (4 numéros).

Merci de nous indiquer votre courriel afin de bénéficier d'une Chronique en couleur